

Semaine de contrôle
Débat sur le rapport du CEC
« Évaluation régulation des jeux d'argent et de hasard »
Mercredi 21 février 2018
Question au Gouvernement
2 minutes

Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues,

Ma question concerne le projet de privatisation de la Française des Jeux, que j'évoquais dans mon intervention préalable, et qui devrait trouver sa concrétisation dans le futur projet de loi PACTE présenté prochainement.

A l'évidence, cette privatisation serait contraire aux intérêts financiers de l'État, à l'impérieuse nécessité de lutter contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, et nuirait à notre politique de prévention des addictions et de protection des mineurs à l'égard des jeux d'argent.

Le retrait des capitaux nationaux dans la Française des Jeux causera au moins un dommage collatéral qu'il me semble indispensable de pointer ici :

c'est la pérennité des ressources financières du Centre National pour le Développement du Sport, le CNDS.

En effet, le CNDS est financé principalement par un prélèvement sur les recettes de la Française des Jeux et sur les paris.

Il s'agit même de sa principale ressource financière, devant les produits sur les droits télévisuels perçus au titre de la taxe dite « Buffet ».

Ce prélèvement opéré sur la Française des jeux contribue à 80% du budget du CNDS !

Mais que va devenir le CNDS si la Française des Jeux est privatisée et que cette taxe, injuste au regard de la concurrence, disparaît ?

Son budget a déjà fondu lors de la dernière loi de finance, passant de 270 à 133 millions d'euros, et laissant cet outil de promotion du sport de proximité exsangue.

D'ailleurs, cet affaiblissement du budget du CNDS nous avait alerté au moment du budget sur le fait que cela pourrait constituer une manière de préparer la privatisation de la FDJ en la dégageant de ces obligations en matière de financement du sport de proximité.

Malheureusement, vous nous donnez raison.

Cette privatisation accentuera l'affaiblissement de la politique du sport pour toutes et tous.

Par extension, ce choix pose la question de la politique du sport que porte le gouvernement.

Face à la privatisation de la Française des Jeux, comment le gouvernement compte-t-il faire pour renforcer les ressources du CNDS ? Quel sera le modèle de financement du sport de proximité si la FDJ ne finance plus le CNDS ?